

May Petites Infos



Les échos du Conseil Municipal

RÉUNION DU 15 DECEMBRE 2022

Ressources Humaines : le Conseil Municipal a révisé un certain nombre de dossiers ressources humaines comme le protocole du temps de travail mis en œuvre depuis 2002, le compte épargne temps et le temps partiel.

Un travail service par service a été réalisé pour répondre au mieux aux besoins du service public mais aussi aux attentes des agents en terme d'équilibre entre la vie personnelle et la vie professionnelle.

Ensuite, le Conseil Municipal a revisité les tarifs des salles communales et de la restauration scolaire au regard de l'inflation des charges énergétiques et de l'augmentation du prix du repas pratiquée par le fournisseur.

Enfin, le Conseil Municipal a approuvé la mise en œuvre du dispositif « Barème de l'arbre »

Ce dispositif permet notamment de déterminer la valeur pécuniaire d'un arbre en cas de dégradation. Les critères d'évaluation sont issus des outils informatiques VIE : Valeur Intégrale Évaluée d'un arbre et BED : Barème d'Évaluation des Dégâts causés à un arbre.

L'objectif du dispositif est de sensibiliser tous les acteurs sur la valeur du végétal, sur la nécessité de le protéger et de sanctionner ceux qui ne respecteraient pas les conditions techniques prescrites.

PROCHAIN CONSEIL

Le conseil Municipal se réunira en séance ordinaire le jeudi 26 janvier 2023 à 20h, salle du Conseil Municipal à la mairie.

Les habitants peuvent assister à la séance. Les débats sont ouverts à tous mais le public doit s'abstenir de toute intervention et manifestation.



Vie Locale

Repair Café : Veuillez déjà noter dans votre agenda 2023, les dates des prochains repair café :

Le samedi 28 janvier

Le samedi 25 mars

Le samedi 27 mai

Le samedi 30 septembre

Le samedi 25 novembre

EN DIRECT DE LA MAIRIE

NAISSANCES

7/12 : Owen KESKES

09/12 : Suzanne LEBASTARD

12/12 : Presley DELAUNAY KIDZIE

19/12 : Théa PÉAN

17/12 : Léon PASQUIER

27/12 : Mana TUATAANE

31/12 : Milan RICHAUDEAU

DÉCÈS

16/11 : Jeannine CHAUVET veuve TOUMI

23/11 : Isabelle FILLAUDEAU

27/11 : Germaine NIORT épouse BÉNARD

05/12 : Bernard LEFORT

12/12 : Joseph BABONNEAU

18/12 : André FANNIÈRE

20/12 : Emilie CHATEIGNIER

22/12 : Guy FOURNIER

26/12 : Joseph PERDRIAU

31/12 : Reda TOUMI

CNI / Passeport en quelques chiffres

- Nombre de RDV pris entre le 1er novembre 2022 et le 2 avril 2023 = **845 RDV**
- Depuis le 1er novembre, nous avons recueilli 301 demandes de carte d'identité et 361 demandes de passeport, soit un total de **662 titres d'identité**.

Horaires de la Mairie

Les lundi, mercredi et vendredi :

de 8h30 à 12h et de 15h à 17h30

Les mardi et jeudi : de 8h30 à 12h

Le samedi des semaines impaires:

de 9h à 12h (sauf en juillet et en août)

Vœux du Maire : La traditionnelle cérémonie des vœux du Maire à la population revient en présentiel après deux ans d'absence en raison du contexte sanitaire. Vous êtes tous invités le **13 janvier à 19h au centre Jean Ferrat**. M. le Maire vous fera le point sur les différents dossiers en cours et évoquera les futurs projets.

Les Mardis de la Forme : A partir de ce mois-ci, le CCAS met en place les « Mardis de la Forme ». Au cours de ces journées, une activité vous sera proposée chaque 1er mardi du mois avec, au choix, trois créneaux horaires (9h - 11h, 11h - 13h, 14h30 - 16h30).

Au programme : Intervention d'une Ergothérapeute, atelier diététique, de mémoire, découverte & utilisation des huiles essentielles.

Dates à retenir : 7 février, 7 mars, 4 avril.

Les Dimanches Ensemble : Dans une démarche de lutte contre la solitude et l'isolement des séniors, le CCAS propose les dimanches « ensemble ». Venez papoter, tricoter, jouer, rigoler et surtout passer du temps ensemble.

Dates à retenir : 26 février, 26 mars, 23 avril, 14 mai, 18 juin, 23 juillet, 24 septembre, 22 octobre, 19 novembre et 17 décembre.



Ecoles / Assos

Ecole Notre-Dame

Portes ouvertes le samedi 4 février de 10h à 12h

Théâtre Espace Del Mayor

« Ma femme s'appelle Maurice »
une comédie de Raffy Shart

Janvier

Samedi 21 janvier à 20h30

Dimanche 22 janvier à 15h

Vendredi 27 janvier à 20h30

Samedi 28 janvier à 20h30

Dimanche 29 janvier à 15h

Février

Mercredi 01 février à 20h30

Vendredi 03 février à 20h30

Samedi 04 février à 20h30

Dimanche 05 février à 15h

Agenda

Du 3 au 31 janvier : du mardi au vendredi de 13h30 à 18h

Peintures / Mon Martre en May - Espace L.S. Senghor

Vendredi 13 janvier à 19h

Vœux du Maire à la population - Centre Jean Ferrat

Jeudi 26 janvier à 14h

Concours de belote/ club des Jours Heureux - Centre Jean Ferrat

Vendredi 27 janvier à 20h

Conférence / association Humains - Centre Jean Ferrat

Samedi 28 janvier de 9h à 12h

Repair Café - Exeko

Samedi 28 janvier à 19h30

Soirée basket / BMB - Salle du Gué Brien à Bégrolles En Mauges

Vendredi 03 février à 20h

Tournoi de palet / association de tennis de table - Centre Jean Ferrat

Du 4 février au 8 mars du mardi au vendredi de 13h30 à 18h

Illustrations / Annabelle Cocollos - Espace L.S. Senghor

Samedi 04 février à 19h30

Soirée tartiflette / Carisport - Centre Jean Ferrat

Mardi 7 février de 9h à 11h - de 11h à 13h et de 14h30 à 16h30

Mardis de la Forme - Exeko

Mercredi 8 février à 10h - 11h - 14h - 15h - 16h - 17h

Magie « Waiting for wonder » - Espace L.S. Senghor



Divers

Dispositif chèque - eau

L'Agglomération du Choletais a confié à Véolia la gestion de l'eau potable depuis le 1^{er} avril 2021. Le contrat comprend des dispositifs en faveur des usagers à revenus modestes et notamment des chèques - eau pour les aider à payer leur facture. La dotation annuelle a été répartie au nombre d'abonnés eau potable de chaque commune. Le montant attribué de ce chèque - eau s'applique sur la part eau potable de la facture ainsi que l'abonnement. Vous pouvez en bénéficier si votre quotient familial est <800 ou si votre revenu fiscal de référence est <12500 pour une personne seule et <20500 pour un couple.

Renseignements auprès du CCAS de la mairie du May-sur-Evre au 02 41 63 80 20 .

Sobriété énergétique

Jeudi dernier, les projecteurs du terrain n° 2 ont été remplacés par l'entreprise « Bouygues Energies et Services » en raison de leur obsolescence (plus de 25 ans). Dans la continuité de la politique de sobriété énergétique de la commune, des projecteurs LED ont été installés, permettant de réduire la consommation et d'augmenter la capacité d'éclairage.



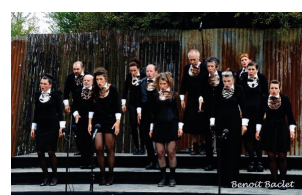
Les Instantanés – Retour sur les derniers événements



Marché de Noël



Nouveaux arrivants



B&B chorale

Parution numéro 5 : le Vendredi 10 février



Mairie du May Sur Evre - 1 rue Saint Michel - 49122 Le May Sur Evre - 02.41.63.80.20

mairie@lemaysurevre.com - www.lemaysurevre.com